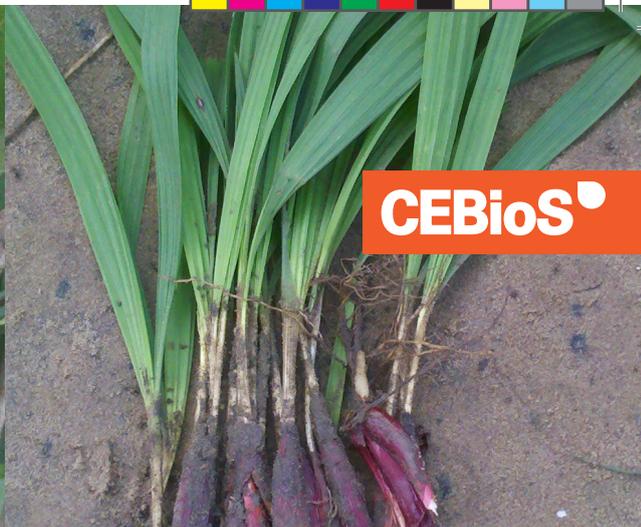




République démocratique du Congo
Ministère de l'Environnement et Développement
Durable, Université de Kinshasa



Vers la valorisation des connaissances traditionnelles des communautés locales et autochtones en RD Congo

Par : Mayundo Kwezi B.¹, Toirambe Bamoninga B.², Lukoki Luyeye F.¹

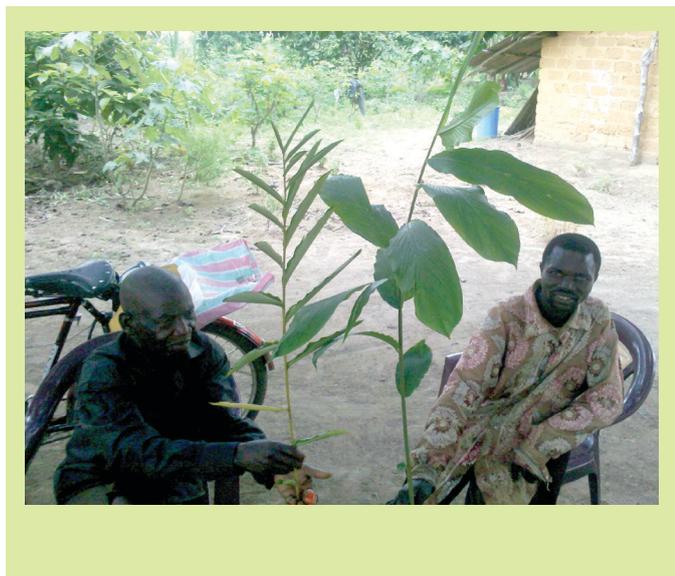
La valorisation des connaissances traditionnelles relatives à l'utilisation de la biodiversité par les communautés locales et autochtones permet :

- d'une part, aux autorités de mettre en place des politiques adéquates de gestion durable de la biodiversité, pour le bien-être de la population ;
- d'autre part, à ces communautés d'avoir le moyen de se développer à partir des ressources naturelles et jouir des avantages de l'utilisation de leurs savoirs traditionnels.

L'objectif du projet est de valoriser les produits forestiers non ligneux d'origine végétale, utilisés dans l'alimentation et la médecine traditionnelle des communautés locales et autochtones de la République démocratique du Congo.

À cet objectif global sont associés trois objectifs spécifiques :

1. Identifier les plantes utiles ;
2. Valoriser celles-ci ;
3. Mettre au point des indicateurs de biodiversité.



Le projet touche les **secteurs politiques** suivants :

l'Environnement, la Santé, la Recherche Scientifique, le Développement rural, le Développement durable, l'Agriculture durable.

Contacts : demayu@gmail.com,
toirambe2014@gmail.com

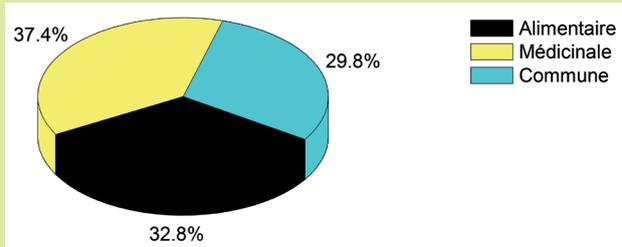
¹ Laboratoire de Botanique systématique et d'Écologie végétale, Département de Biologie, Faculté des Sciences, Université de Kinshasa ; ² Direction de Développement Durable du Ministère de l'Environnement et Développement Durable

L'identification des plantes utiles

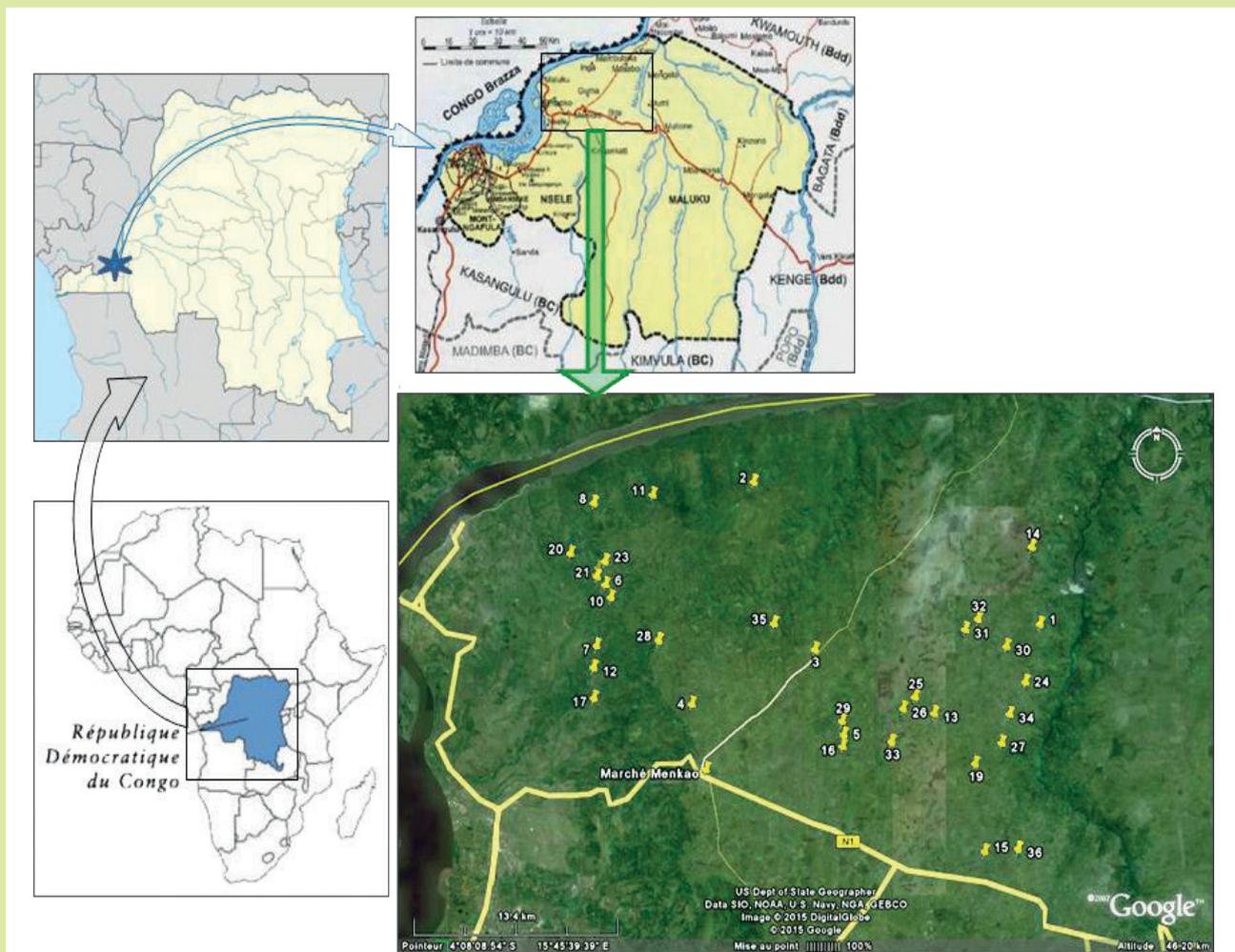


Pour bien valoriser un élément, il faudrait au préalable l'identifier, connaître son rôle dans le milieu et son importance par rapport aux enjeux actuels.

Ces plantes utilisées par la population sont exploitées pour des fins commerciales et scientifiques car le marché de la médecine traditionnelle se développe et apporte de plus en plus de revenus.



Nous avons, dans le cadre de notre projet, déjà identifié 131 plantes utilisées dans l'alimentation et la médecine traditionnelle par la communauté téké du quartier Nguma, commune de Maluku à Kinshasa (voir carte).



D'autres études sont prévues dans le reste de la République, dans le cadre du projet. Sur ce nous sollicitons un apport actif de la part des autorités politiques, à qui nous

devrons fournir un rapport complet de nos résultats. Ceux-ci fourniront des informations scientifiquement vérifiées pour les stratégies sectorielles.

La valorisation des plantes utiles



La valorisation se fera en tenant compte des critères de priorisation tels que repris chez Brehm *et al.* (2010)⁴.

Nous avons :

1. le statut de l'espèce (autochtone ou introduite)
2. la valeur économique
3. la valeur ethnobotanique
4. la distribution locale et nationale
5. le statut de conservation
6. la vulnérabilité



La mise au point des indicateurs de biodiversité



Les indicateurs seront mis au point afin de mesurer, suivre et rapporter l'état de la biodiversité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique. Ces indicateurs seront développés en prenant en compte les besoins de toutes les parties prenantes identifiées.

Nous avons identifié les parties prenantes intéressées à l'objectif 9.1 de la SPANB³, et leurs besoins.

Les différentes parties sont classées en trois groupes :

1. les communautés locales et autochtones ;
2. la communauté scientifique ;
3. les autorités nationales compétentes (ANC).

LES BESOINS DES PARTIES PRENANTES SONT DÉFINIS

POPULATION

- Profiter de leur héritage naturel ;
- Exploiter les écosystèmes pour assurer leur survie ;
- Bénéficier de la part des ANC des subventions pour améliorer le rendement agricole.

SCIENTIFIQUES

- Connaître les relations entre la population et la biodiversité ;
- Identifier les éléments de la biodiversité utiles pour chaque communauté humaine ;
- Valoriser ces ressources.

ANC

- Connaître les vrais besoins des communautés locales ;
- Apporter des solutions adéquates à ces problèmes ;
- Protéger les écosystèmes locaux du pays.

Importance de l'étude



Les populations locales et autochtones ont employé depuis des siècles, dans leur vie quotidienne, des ressources biologiques. Ainsi, elles ont acquis des connaissances sur les diverses propriétés de ces ressources et leurs utilisations⁵.

Ces connaissances constituent l'interface entre la biodiversité et la population humaine, car seul un élément connu sera utilisé.

Ceci implique que la valorisation de ces

connaissances induirait un comportement responsable de la part de la population locale vis-à-vis de la biodiversité et des écosystèmes locaux, et permettrait aux autorités nationales de trouver un intérêt dans la protection et la gestion de ces ressources et leurs habitats.

Ainsi, il y aura moins d'exploitation abusive de la biodiversité et une augmentation de la résilience des écosystèmes fournissant des services essentiels à l'homme.

Rôle des autorités politiques

Dans la réalisation du projet



Les autorités nationales et locales ont **besoin d'informations scientifiquement fondées pour la mise en place des stratégies de gestion durable, qui seront incluses dans les stratégies sectorielles.** De ce fait, leur implication est obligatoire pour que les informations qui leur seront fournies soient plus pertinentes et puissent prendre en compte les besoins de toutes les parties et leurs diversités dans l'étendue nationale.

Ils devront **faciliter aux chercheurs l'accès aux différents services publics et aux données archivées disponibles dans différentes institutions publiques.**

Les autorités nationales compétentes



Lorsque des connaissances traditionnelles ont été utilisées à des fins de recherche ou de développement de produit, les autorités nationales compétentes des pays fournisseurs de ressources génétiques ont **pour mission de contribuer à la création d'un contrepoids dans les négociations entre communautés autochtones et locales, d'une part, et les utilisateurs, de l'autre**⁵.

RÉFÉRENCES

- ³ MEDD, 2015, Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité (2015-2020). Draft 03, inédit, Kinshasa, 64p.
- ⁴ Bhrem et al., 2010, Biodiversity and Conservation, 19, 9, 2715-2740
- ⁵ CDB, Connaissances traditionnelles, ABS, Montréal, 5p. (www.cbd.int/abs)

Ce projet a été financé dans le cadre d'un appel pour la mise au point d'indicateurs de suivi de la biodiversité lancé par le programme **CEBioS** pour **renforcer le rapportage national** des pays partenaires de la Belgique.

Contacts

Anne-Julie Rochette (ajrochette@naturalsciences.be),
Maarten Vanhove (mvanhove@naturalsciences.be),
<http://cebios.naturalsciences.be>

Mise en page : Kristien Vrancken, CEBioS, 2016.